



*DISTRICT AISNE DE FOOTBALL*

## Bureau de la Commission des Arbitres par Mailing

du 11 Septembre 2024

**Président** : MR Philippe MORICE

**Présents** : MM Olivier CAMBRAYE, Jean-Claude COLLET, Jean Pierre HENOUX, Olivier QUINA, Patrice BERIOT

\*\*\*\*\*

### **+ Promotion d'un Arbitre**

Suite à la démission de Cédric LELONG, Arbitre D3, en date du 10 Septembre 2024.

Le bureau de CDA décide de nommer Arbitre D3, Morgan GODEK qui est le premier non promu dans le classement des D4.

### **+ Situation de 2 Arbitres suite à la réunion de rentrée du Samedi 7 Septembre 2024**

#### 1) Cas Steven BAUDRY.

Steven BAUDRY était bien présent le matin en ouverture du Stage. Celui-ci à fait part le matin même à Philippe MORICE, Président de CDA, qu'il ne pouvait pas rester l'après midi à cause de son emploi du temps professionnel.

#### 2) Cas Manuel DELAPLACE.

Manuel DELAPLACE était bien présent le matin en ouverture du Stage. Celui-ci à fait part le matin même à Philippe MORICE, Président de CDA, qu'il ne pouvait pas rester l'après midi à cause d'un RDV auprès d'une Agence immobilière.

Le Bureau de CDA regrette de ne pouvoir répondre favorablement à ces deux demandes.  
Le Bureau de CDA rappelle qu'il n'est pas possible d'accorder de dérogation à cette règle.  
Le Bureau de CDA rappelle que le Stage de rentrée est Obligatoire pour tous les Arbitres, et pour être validé il doit être effectué dans sa totalité.  
Les Arbitres sont avertis suffisamment tôt afin de prendre leurs dispositions afin d'être présent à ce Stage.  
A défaut, les Arbitres doivent assister au rattrapage dont la date est communiquée en même temps que le Stage de rentrée.  
Par conséquent le bureau de CDA décide à l'unanimité de ne pas valider le Stage de rentrée de MM. Steven BAUDRY et Manuel DELAPLACE.  
Ces deux Arbitres devront donc assister au Stage de rattrapage du Dimanche 22 Septembre 2024 dans les locaux du DAF.

***Les présentes décisions sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours auprès de la Commission d'Appel Affaires Générales du District, à partir de la parution officielle du PV.***

Le Président de la CDA  
Philippe MORICE